



PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 24 JUILLET 2020, 20h00

MAIRIE du Bourget

Compte tenu des mesures sanitaires liées au COVID19,

La séance se tiendra à huit clos et dans le respect des gestes barrières.

Membres en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Convocation transmise le 20 juillet 2020

Public : 0

Secrétaire de séance : Alexandra Buisson

Le vingt-quatre juillet deux mille vingt à vingt heures à la mairie du Bourget, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Gilles Margueron, Maire.

Tous les membres du conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Mme Marie-Claude Côte (procuration à Thierry Soulier, Mme Sandrine Moreau (excusée) et M. Albert Dupré (procuration à Stéphane Bect).

1. NOMINATION PRESIDENT REGIE ELECTRICITE

Sur avis du conseil de régie, **A l'unanimité**, le conseil approuve la nomination de Stéphane Bect à la fonction de Président.

2. NOMINATION DIRECTEUR

Sur avis du conseil de régie et sur proposition de M. le Maire, le conseil approuve, **à l'unanimité**, la nomination de Géraldine CHARVOZ à la fonction de Directeur.

3. CONSEIL ADMINISTRATION CCAS

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le conseil d'administration suivant :

- | | |
|---------------------|------------------------|
| • Membres élus : | • Membres extérieurs : |
| - SOULIER Thierry | - PETIT Nicole |
| - COTE Marie-Claude | - FREMAUX Estelle |
| - DONADIO Alexandre | - TACHET Gabrielle |
| - LEGENDRE-TONELLI | |

4. NOMINATION MEMBRES CCID

Afin de se conformer à la loi, l'Assemblée délibérante doit proposer une liste de noms de contribuables résidant dans et hors de la Commune pour siéger à la Commission Communales des Impôts Directs. La liste de noms est consultable en mairie et les personnes concernées seront informées dans les plus brefs délais par désignation de M. le Directeur départemental des Finances publiques.

5. RAPPORT SUR L'EAU 2019

Ce point est reporté à la prochaine séance, le rapport sera transmis par courriel aux élus.

6. DECISION MODIFICATIVE N°1 REGIE ELECTRIQUE

A l'unanimité, le conseil approuve la décision modificative pour 5111 € à transférer.

7. BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT

A l'unanimité, le conseil vote le budget primitif du lotissement :

- 291 664 € en fonctionnement
- 418 746 € en Investissement

8. SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Avec 1 abstention de Thierry Soulier, l'Assemblée approuve les subventions aux associations selon le tableau en annexe.

9. ABATTEMENT CFE - ACTIVITES TOURISTIQUES

Le projet de loi de finances rectificative n°3 pour 2020 a été adopté par l'Assemblée Nationale et est en cours de promulgation.

Il prévoit dans le champ de compétence de la Commune d'instituer en faveur des entreprises remplissant certaines conditions un dégrèvement de deux tiers sur la CFE perçue par la commune.

Le dégrèvement sera supporté à 50% par l'Etat et à 50% par la collectivité percevant la CFE cette mesure ferait une perte de revenus fiscaux de l'ordre de 9 600 € à la Commune.

Les entreprises, les commerces et tout autre redevable de CFE exerçant dans l'activité hôtelière, artisanat, commerces, tourisme ou encore remontées mécaniques sont concernées chacune à une échelle différente allant de 100 € pour un petit commerce à 5000 € pour une résidence hôtelière par exemple.

Certains élus ne sont pas convaincus par cette mesure qu'ils jugent insuffisante pour certains et injuste pour d'autres. Après échanges, M. le Maire demande aux élus de se prononcer sur cette mesure :

- ▶ **Pour :** 3 Stéphane BECT, Thierry SOULIER, Arthur GODFROY
- ▶ **Contre :** 4 Alexandre DONADIO, Francesca LEGENDRE TONELLI, Bruno BUISSON, Cédric BERMOND
- ▶ **Abstention :** 7 Julie BERMOND, Alexandra BUISSON, Dominique ERNAGA, Daniel RUSQUE et Gilles MARGUERON – Stéphane BECT (procuration Albert DUPRE) – Thierry SOULIER (procuration Marie-Claude COTE)

Le nombre de suffrages exprimés est donc de 7. La majorité absolue est obtenue par 4 voix contre. L'abattement n'est donc pas adopté.

10. APPEL A CANDIDATS CIAS HAUTE MAURIENNE VANOISE

Thierry Soulier est volontaire pour siéger au CIAS HMV.

11. Divers

- Discussions autour des élections des vice-présidents de la CCHMV, sur le fonctionnement des différentes entités et sur la complexité de l'ensemble... M. le Maire et Stéphane Bect espèrent que ces élections impacteront positivement la collaboration avec les techniciens pour faire avancer les nombreux dossiers de la CCHMV et de ses délégataires (SPL HMV, SMTV, SPM...).

- Affaisements au lotissement St Bernard : Bien que ces trous permettent aux usagers de la voie de respecter la vitesse dans le lotissement, les travaux de sondage et de réparation doivent aussi permettre de trouver une solution pour faire respecter la vitesse : dos d'âne, suppression du sens unique, ou une simple information aux riverains...travaux prévu en septembre/octobre 2020.

- Désignation d'une Commission Conventions / Bâtiments / Equipements publics La Norma : Albert DUPRE, Stéphane BECT, Thierry SOULIER, Cédric BERMOND, Alexandre DONADIO seront chargés de reprendre l'ensemble des contrats et conventions existants ou non pour les biens et équipements publics ou privés mis à disposition sur La Norma.

- Passage Expert sur les maisons de la Rue St Pierre RD215e : date non précisée, une information sera diffusée aux habitants à ce sujet.

- Signature par délégation :

• **Marché d'installation des systèmes de filtration UV : choix 01 Pompage pour un montant de 56 323.80 € HT hors options. Avis CAO le 24/07/2020.**

- Groupe de travail TELT : En plus du Maire ou des adjoints, les Elus suivants souhaitent participer au groupe de travail : Francesca LEGENDRE-TONELLI, Bruno BUISSON, Daniel RUSQUE, Cédric BERMOND ;

Ce groupe est ouvert à tous les volontaires sur les villages : qu'ils soient pour, contre, sans avis sur le projet en lui-même mais qui souhaite faire le lien entre les habitants, la Commune et TELT.

Les volontaires peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

- Déviations des villages pour le chantier du puit de ventilation : tous les élus se positionnent contre le passage des camions dans les villages et demandent à TELT de trouver une solution pour la déviation des villages.

- Curage Arc à Avrieux : 80 passages de camions par jour à Villarodin. Une information plus précise doit être confirmée par le SPM à ce sujet. Un démarrage au mois d'Aout est à exclure.

La séance est levée à 00h30.

Fait à la mairie de Villarodin-Bourget, le 24 juillet 2020

Le maire,

Gilles MARGUERON



SUBVENTIONS COMMUNALES
2020

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	2020
COMMUNE	
Ce qu'on entend sur la montagne	2 000,00 €
Club des Sports	23 500,00 €
JB	600,00 €
Le Tétras	300,00 €
Sou des Ecoles	500,00 €
AFN	250,00 €
L'éveillée	1 000,00 €
ASSOC. MOULIN	1 000,00 €
	29 150 €
SOLIDARITE	
AFSEP Scléroses en plaques	50,00 €
Croix Rouge	150,00 €
Ass. Pré - Soleil	150,00 €
	350 €
SPORT	
Les Bleuets	90,00 €
Ass. Artistique Modane	240,00 €
Club de Tir Modane	100,00 €
Handisport	30,00 €
USM Foot	450,00 €
Judo	210,00 €
Volley Modane	150,00 €
Club d'Escrime	60,00 €
Club Alpin Français	30,00 €
	1 360 €
LOCAL	
GRAC	200,00 €
Norma Pêche	250,00 €
Vivre en Maurienne	400,00 €
Loisirs Créatifs Modanais	100,00 €
Collège La Vanoise	300,00 €
	1 250 €
TOTAL	32 110 €
ass personnel communal	520,00 €
délib 08/06/15	
TOTAL	32 630 €